

A C !! Anticorruption

Notre lettre d'information de janvier 2026, synthèse de nos actions réalisées au cours du mois de décembre dernier. Notre association citoyenne et indépendante défend l'intérêt général, lutte contre la corruption, les atteintes à l'environnement, à la santé, et participe à la protection des lanceurs d'alerte.

NOS VOEUX EN PAGE 3

Actualités

- La défenseure des droits a publié « Le guide du lanceur d'alerte ». Pour de plus amples renseignements, rendez-vous sur son site [La Défenseure des Droits](#).
- Le Cabinet Landot et associés propose un rappel des Lois Waserman et du décret mis en œuvre concernant la protection des **lanceurs d'alerte**. Voir son blog ici : [Blog Landot & Co](#).
- L'AFA, l'Agence Française Anticorruption, vous propose un recueil de fiches pratiques pour vous guider dans une sélection de bases d'information publiques utile à l'évaluation de l'intégrité des **tiers**. [AFA](#).
- A lire ou à relire : La Commission européenne a dévoilé les futurs seuils européens concernant les commandes publiques 2024/2025... [#AchatsPublics](#) [#MarchésPublics](#) <https://t.co/8AyHqiRVVZ>
- trouve un accord pour durcir la législation sur les crimes environnementaux : L'écocide enfin reconnu dans le droit européen. Jeudi 16 novembre, l'Union européenne https://www.francetvinfo.fr/monde/environnement/l-union-europeenne-trouve-un-accord-pour-durcir-la-legislation-sur-les-crimes-environnementaux_6188217.html?s=09
- En janvier 2024, la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique a alerté les membres du gouvernement sur la prévention des conflits d'intérêts : <https://www.hatvp.fr/presse/la-haute-autorite-alerte-les-membres-du-gouvernement-sur-la-prevention-des-conflits-dinterets/>
- 27 fév. 2024 : [#Europe](#) : enfin une bonne nouvelle du côté de l'[#Alerte](#) : https://www.liberation.fr/international/europe/ue-de-nouvelles-regles-votees-pour-proteger-les-journalistes-et-les-militants-des-procedures-baillons-20240227_T5DDU3CLYRHCZA5RQKHVC7HNLU/
- La HATVP voit ses missions élargies : le décret précisant les règles de transparence des activités d'influence réalisées pour le compte d'un mandant étranger a été publié le 1er août 2025. Un répertoire numérique a été créé le 01/10/2025 pour remplir cette mission: Du nouveau à la HATVP : <https://www.hatvp.fr/actualites-et-publications/>
- Le 18 août dernier la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques rapport 2024 a publié les comptes de campagne des élections législatives. La publication vient de paraître au Journal officiel (document administratif simplifié): <https://cnccfp.fr/elections-legislatives-des-30-juin-et-7-juillet-2024-publication-simplifiee-des-comptes-de-campagne/>

Les affaires en cours

- 5 décembre 2025 : Plainte de AC!! Anti-Corruption contre X :
https://www.bfmtv.com/police-justice/info-bfmtv-jordan-bardella-vise-par-une-plainte-deposee-au-pnf-pour-favoritisme-et-detournement-de-fonds-publics_AN-202512050063.html
- 5 décembre 2025 : Source : Le <http://Monde.fr> AC!! Anti-Corruption c'est infiltrée dans ce dossier par 2 plaintes contre X auprès du PNF, voir l' article entier
- 9 décembre 2025 : Le dernier rapport de la Cour des comptes souhaite beaucoup plus d'efficacité dans la lutte contre la corruption :
<https://ccomptes.fr/fr/publications/evaluation-de-la-politique-de-lutte-contre-la-corruption> via @courdescomptes
- 17 décembre 2026 : AC!! Anti-Corruption a porté plainte contre X et 1 adjoint notaire et aussi président des notaires de MEURTHE et moselle en correctionnelle le 12.06.26 « AC!! Soutient les lanceurs d alertes <https://infodujour.fr/societe/justice/83062-rififi-a-coin-les-cuvry-en-moselle-suite>
- 17 décembre 2026 : AC !! Anti-Corruption a porté plainte contre X dans cette affaire où nous retrouvons le président des notaires de Meurthe-et-Moselle et moselle envoyé en correctionnelle

Un corbeau sachant démissionner...

CA CANARD SEC, à Coin-lès-Cuvry (Moselle), où Julien Ruaro, un élu d'opposition, poursuit depuis 2021, à grand renfort de plaintes, le premier adjoint, Régis Gauthier, notaire de son état. Le conseiller reproche au maire adjoint d'avoir piloté une préemption de terrain dans le but de vendre des logements à un promoteur dont il était lui-même le notaire...

L'enquête pour prise illégale d'intérêts contre Gauthier, mais aussi contre l'édile de la commune, Anne-Marie Linden-Guesdon, n'a pas donné grand-chose: elle a été classée sans suite par le parquet de Metz en 2023, faute d'« élément intentionnel ». Mais la suite est pavée de bonnes intentions: alors que le plaignant tentait de relancer la procédure, en réclamant que la mairie dépose une nouvelle

plainte avec constitution de partie civile contre son premier adjoint, un drôle de courrier a atterri dans la boîte aux lettres de l'hôtel de ville. Une missive dans laquelle l'enquiquineur Ruaro annonçait solennellement sa démission! Las, la lettre était un faux. Le petit malin qui a usurpé son identité n'a jamais été retrouvé, mais il a fallu plusieurs recours en justice au malheureux démissionné pour récupérer son fauteuil d'élu.

Dernière minute: les associations AC ! et Anticor ont fait rouvrir le dossier, et le procureur de Metz vient de confirmer au « Canard » que le premier adjoint était renvoyé devant le tribunal correctionnel pour prise illégale d'intérêts. L'audience est prévue le 12 novembre 2026... Et le courrier qui l'indique a été authentifié!

- 19 décembre 2026 : infodujour.fr/politique/elections/municipales/83093-francois-grosdidier-sera-juge-pour-detournement-de-fonds-publics Notre président a mené lorsqu'il était administrateur d'Anticor, comme celui où il a été condamné 2023 prison avec sursis, prise illégale d intérêt ; et revoilà ce second dossier. Merci à l'excellent travail de l'avocat Jérôme Karsenti qui mène ces dossiers.
- 19 décembre 2026 : [Pollution à Tresse \(Gironde\)](#) PLAINE CONTRE X DE AC!! ANTI-Corruption



NOS VOEUX 2026

Voici les souhaits portés par notre association en cette nouvelle année 2026 afin de lutter contre la corruption publique, les crimes contre l'environnement et les nombreuses fraudes dans le domaine de la santé :

- contrôle par la préfecture du casier B2 des candidats aux élections et possible interdiction à des fonctions publiques en cas de condamnation pour corruption
- inéligibilité définitive en cas de condamnation pénale pour corruption, népotisme, détournement de fonds publics
- rendre obligatoire la formation à la déontologie dès la première année de mandat
- Que les lois de protection des lanceurs d'alerte soient formellement appliquées
- Afin de gérer les plaintes contre les élus création et mise en place d'un organisme unique indépendant composé d'enquêteurs spécialisés et de magistrats, qui doit rendre ses conclusions dans un délai maximum de 2 ans
- Il est insupportable de constater que quelques élus véreux ne sont condamnés qu'au bout de 5 ou 10 ans. En effet, l'institution judiciaire est beaucoup trop lente et l'actualité nous le rappelle constamment. Lorsqu'on gère l'argent des citoyens, on se doit d'être intègre.

Nous agissons en portant plainte particulièrement dans les domaines de l'environnement (ex : affaires Nestlé-Waters, Pau, etc...) et de la santé (affaires dentistes, urgentistes, anesthésistes, carte vitale, etc...) ; secteurs pour lesquels la corruption devient de plus en plus importante. Voir nos lettres d'informations mensuelles sur le site : <https://ac-anti-corruption.fr/notre-lettre-d-information/>

Notre association « apolitique » porte plainte contre des élus de tous bords, sans aucune distinction d'appartenance politique. Notre seule obsession : l'argent des citoyens doit être utilisé à bon escient pour les servir et non pas pour se servir !

Alors rejoignez une équipe qui gagne, car où AC!! passe les corrupteurs et corrompus trépassent !

Le conseil d'administration d'AC!! Anti-Corruption et son président vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2026

AC!! Anti-Corruption 6 rue du lieutenant Marot 54700 SAINTE GENEVIEVE

<https://ac-anti-corruption.fr/>

ACanticorruption@protonmail.com



Vous pouvez aussi nous suivre sur X ([Twitter](#)) et sur [Facebook](#).

Remerciements chaleureux aux bénévoles
Janvier 2026 © par AC !! Anticorruption